



UN PATRIMOINE DÉVOILÉ

2009-2014



Zones
Naturelles

d' **I**ntérêt

Ecologique

Faunistique

& **F**loristique

Actualisation de
l'Inventaire des
ZNIEFF de Guyane





Qu'est-ce qu'une ZNIEFF ?

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique visent à inventorier le patrimoine naturel d'un territoire et à identifier précisément ses secteurs les plus intéressants.

Les ZNIEFF ne sont pas des espaces protégés réglementairement comme les réserves naturelles, mais des outils de connaissance des milieux naturels qui favorisent une meilleure prise en compte des enjeux écologiques par les porteurs de projets et les décideurs locaux.



Temps orageux sur les marais de Kaw



Vue aérienne de la crique Timouthou



Dioclea guianensis

Les ZNIEFF de Guyane ont été identifiées dans les années 90. Malgré une mobilisation et des efforts importants, les connaissances acquises sur certaines d'entre elles méritaient d'être complétées. De plus, en raison notamment de leur difficulté d'accès, certains secteurs à forts enjeux écologiques n'avaient pu être identifiés. On estime ainsi que 3/5 du territoire n'a jamais fait l'objet de missions d'inventaire scientifique.

Pour faire face aux défis du futur, il devenait donc urgent d'améliorer notre connaissance des enjeux écologiques du territoire en vue de consolider les ZNIEFF actuelles et de localiser de nouvelles zones à enjeux environnementaux. C'est pourquoi une nouvelle étape d'actualisation de l'inventaire des ZNIEFF de Guyane a été lancée en 2009.



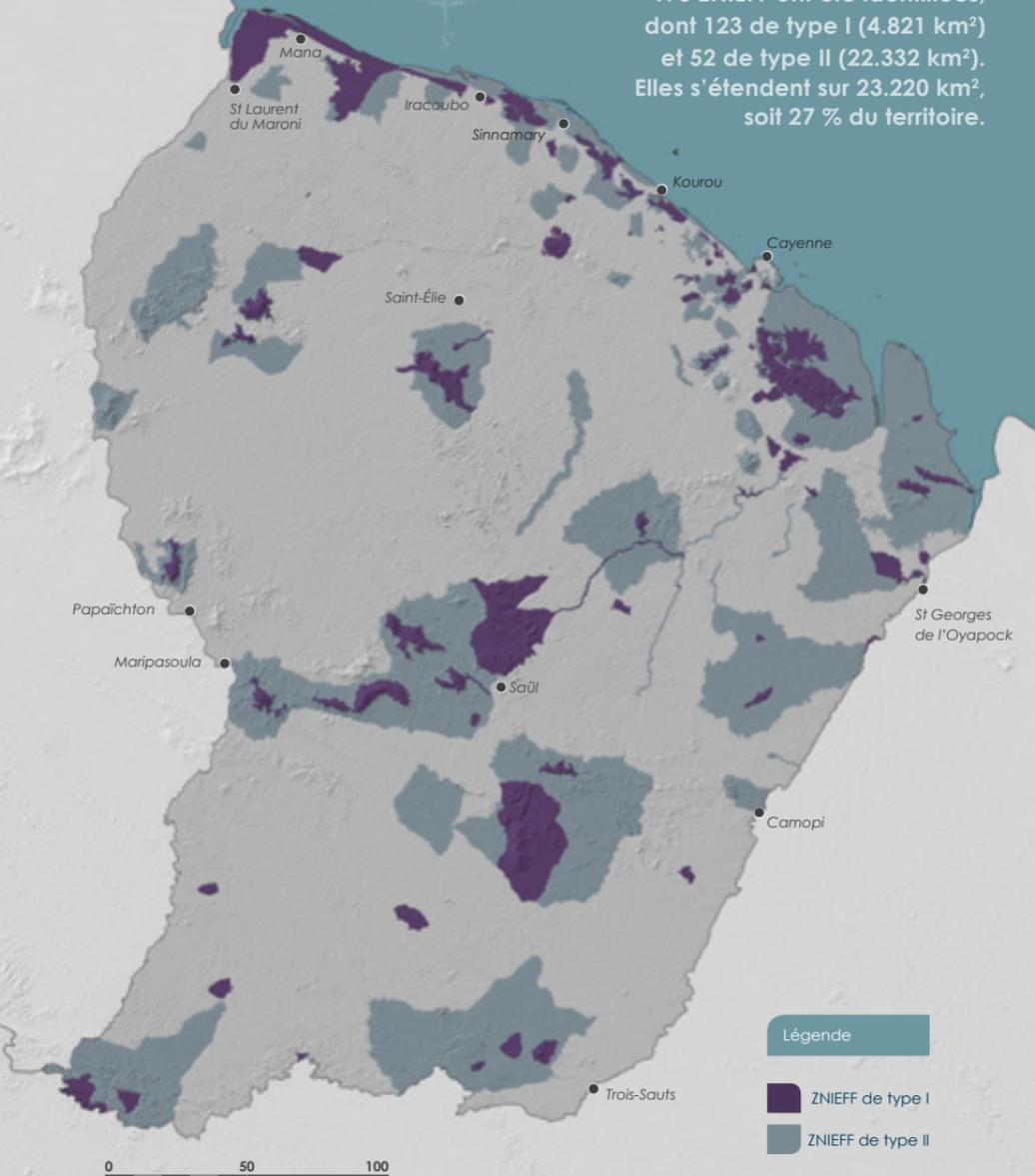
Mission hélicoptérée



Cartographie des ZNIEFF en 2014



L'inventaire des ZNIEFF traduit l'état de la connaissance à un moment donné. La majeure partie du territoire de la Guyane reste d'ailleurs très peu prospectée. Suite à plusieurs phases de modernisation, dont la dernière s'est achevée en 2014, 175 ZNIEFF ont été identifiées, dont 123 de type I (4.821 km²) et 52 de type II (22.332 km²). Elles s'étendent sur 23.220 km², soit 27 % du territoire.





Les ZNIEFF, un outil d'AIDE à la DÉCISION

Afin de faciliter un développement et un aménagement du territoire respectueux des enjeux environnementaux, il est nécessaire de disposer d'outils d'information et d'aide à la décision.

L'inventaire des ZNIEFF constitue la principale cartographie de la biodiversité du territoire. Sa prise en compte doit permettre de choisir la localisation la plus propice (c'est-à-dire ayant l'impact le plus faible possible sur la biodiversité) à l'accueil d'une infrastructure ou d'un aménagement.

La Guyane dispose de milieux naturels en bon état de conservation. Le rapide développement démographique et économique de notre territoire laisse néanmoins entrevoir des risques d'atteinte à la biodiversité dans un avenir proche.



Fragmentation forestière le long d'une piste



Boa amazonien

Cette base de données publique renseigne sur la présence d'espèces à enjeux forts sur le site concerné par l'aménagement ou dans ses environs. Elle permet de calibrer les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts.

Les ZNIEFF constituent, enfin, l'un des principaux zonages à prendre en compte lors de la détermination des vocations des diverses portions d'un territoire au cours de démarches de planification territoriale (urbaine, agricole, minière...).



ZNIEFF de la savane-roche Virginie



Hurlleur roux



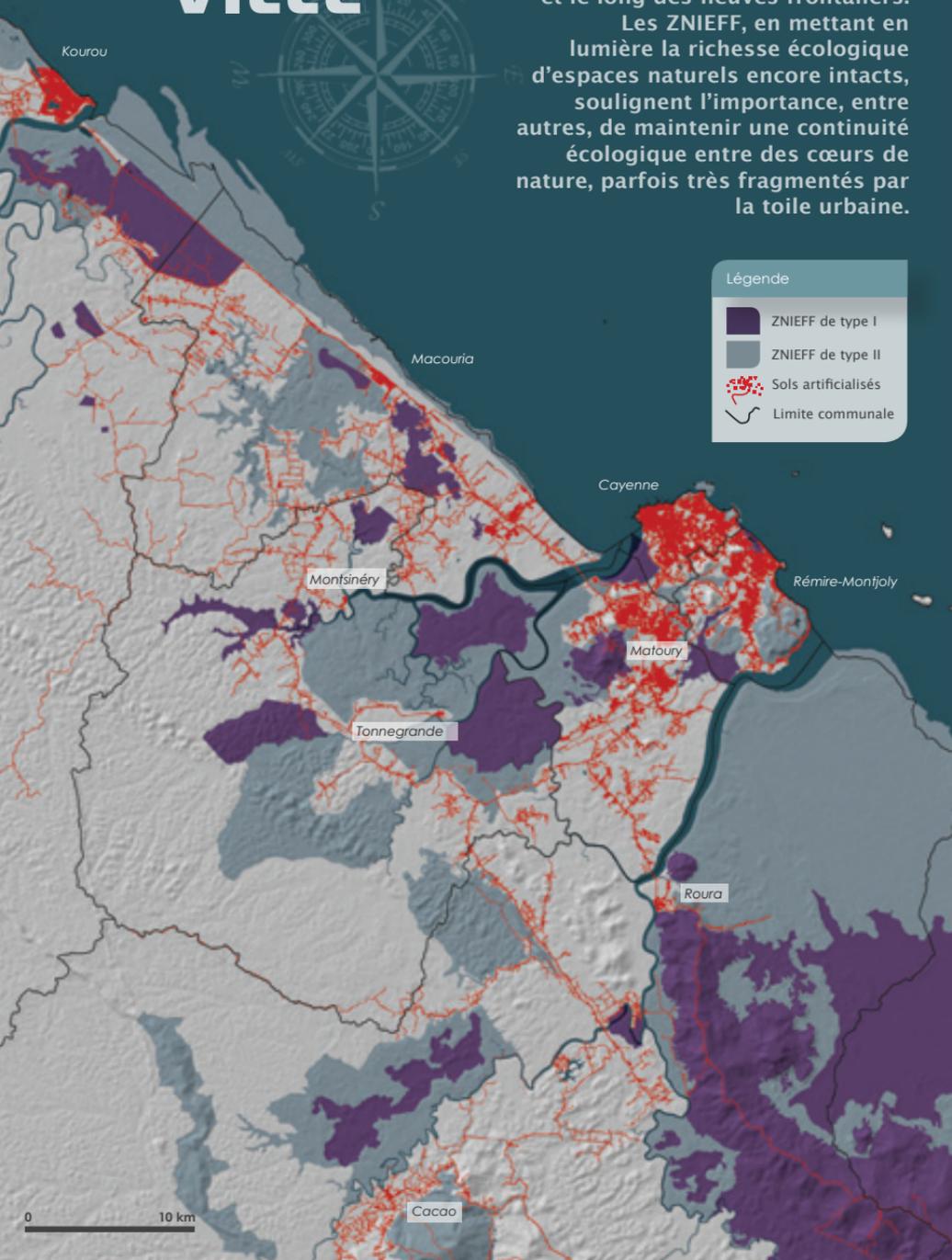
Natalide



La nature enVILLE

Le développement urbain de la Guyane est principalement concentré sur la frange littorale et le long des fleuves frontaliers.

Les ZNIEFF, en mettant en lumière la richesse écologique d'espaces naturels encore intacts, soulignent l'importance, entre autres, de maintenir une continuité écologique entre des cœurs de nature, parfois très fragmentés par la toile urbaine.





Une solide MÉTHODOLOGIE

Le classement d'une zone en ZNIEFF doit reposer sur un certain nombre de données démontrant son **intérêt environnemental**, c'est-à-dire la présence d'espèces et de milieux importants sur le plan écologique et que l'on nomme **déterminants**.

Mais comment savoir si une espèce est effectivement déterminante ? Pour répondre à cette question, il faut prendre en compte la rareté des espèces, le niveau de menace pesant sur leur habitat ou encore leur degré d'endémisme c'est-à-dire le fait qu'elles ne soient présentes qu'en Guyane ou au contraire plus largement réparties en Amérique du Sud.



Dendropsophus gaucherii



Jacamar à ventre blanc

Une fois ces espèces sélectionnées, des missions d'inventaire de terrain sont menées en priorité dans les secteurs caractérisés par un manque de données ou dans les secteurs dont l'intérêt environnemental a été pressenti par les spécialistes. Les espèces déterminantes y sont donc recherchées et selon les résultats, ces secteurs seront susceptibles d'intégrer la liste des ZNIEFF.



Agami trompette



Sphaenorhynchus lacteus



Les espèces qui déterminent les ZNIEFF

La désignation d'une ZNIEFF repose sur la présence, dans un habitat, d'un cortège d'espèces dites déterminantes. Toutes les espèces passent au crible d'une grille reprenant un ensemble de critères de sélection auxquels correspond une cotation. Ce système de notation permet d'obtenir une note finale pour chaque espèce avec un seuil à partir duquel les espèces sont considérées comme déterminantes.

| Critères | <i>Rainette des pripris</i> | <i>Rainette ponctuée</i> | <i>Rainette de Dente</i> | <i>Phyllomedusa de Vahlant</i> | <i>Craqueul bouff</i> |
|------------------|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| Rareté | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Sensibilité | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Protection | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Endémisme | 0 | 0 | 20 | 0 | 0 |
| Menaces | 8 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Limite d'aire | 12 | 8 | 0 | 0 | 0 |
| Représentativité | 0 | 0 | 4 | 0 | 0 |
| NOTE | 21 | 8 | 25 | 0 | 0 |

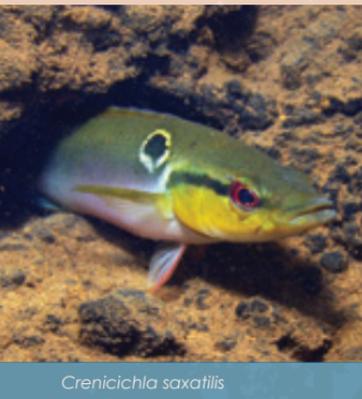
Déterminante
Déterminante

Parmi les 132 espèces d'amphibiens de Guyane, 49 présentent une note supérieure au seuil fixé par les experts. Les Rainettes des pripris et de Dente, ci-dessus, sont par exemple considérées comme déterminantes ZNIEFF.



Sur le TERRAIN

Pour identifier les ZNIEFF, des missions d'inventaire sont réalisées sur l'ensemble du territoire quel que soit le degré d'isolement des sites. Certaines missions viennent compléter des inventaires précédemment réalisés sur des ZNIEFF existantes. D'autres, permettent d'explorer de nouveaux secteurs pressentis comme très riches par les experts naturalistes de Guyane. Ces missions nécessitent souvent de longs trajets en pirogue ou en hélicoptère pour rejoindre les sites d'intérêt. La mobilisation de plusieurs experts est nécessaire afin de pouvoir couvrir l'ensemble des groupes d'espèces déterminantes : plantes, poissons, amphibiens, oiseaux, reptiles, mammifères terrestres et chauves-souris.



Crenicichla saxatilis



C. multispinosa

Les chauves-souris sont capturées, de nuit, à l'aide de filets japonais. Ces mêmes filets sont utilisés en complément des observations de terrain et de l'écoute des chants pour inventorier les oiseaux. Les reptiles sont inventoriés à la vue lors des prospections de terrain. C'est également le cas des mammifères terrestres et des amphibiens qui peuvent aussi être identifiés par leurs vocalisations. Seuls les inventaires de poissons nécessitent l'utilisation d'une grande diversité de matériels et de techniques : filets maillants, carrelets, nasses, lignes, observation directe.



Encyclia granitica

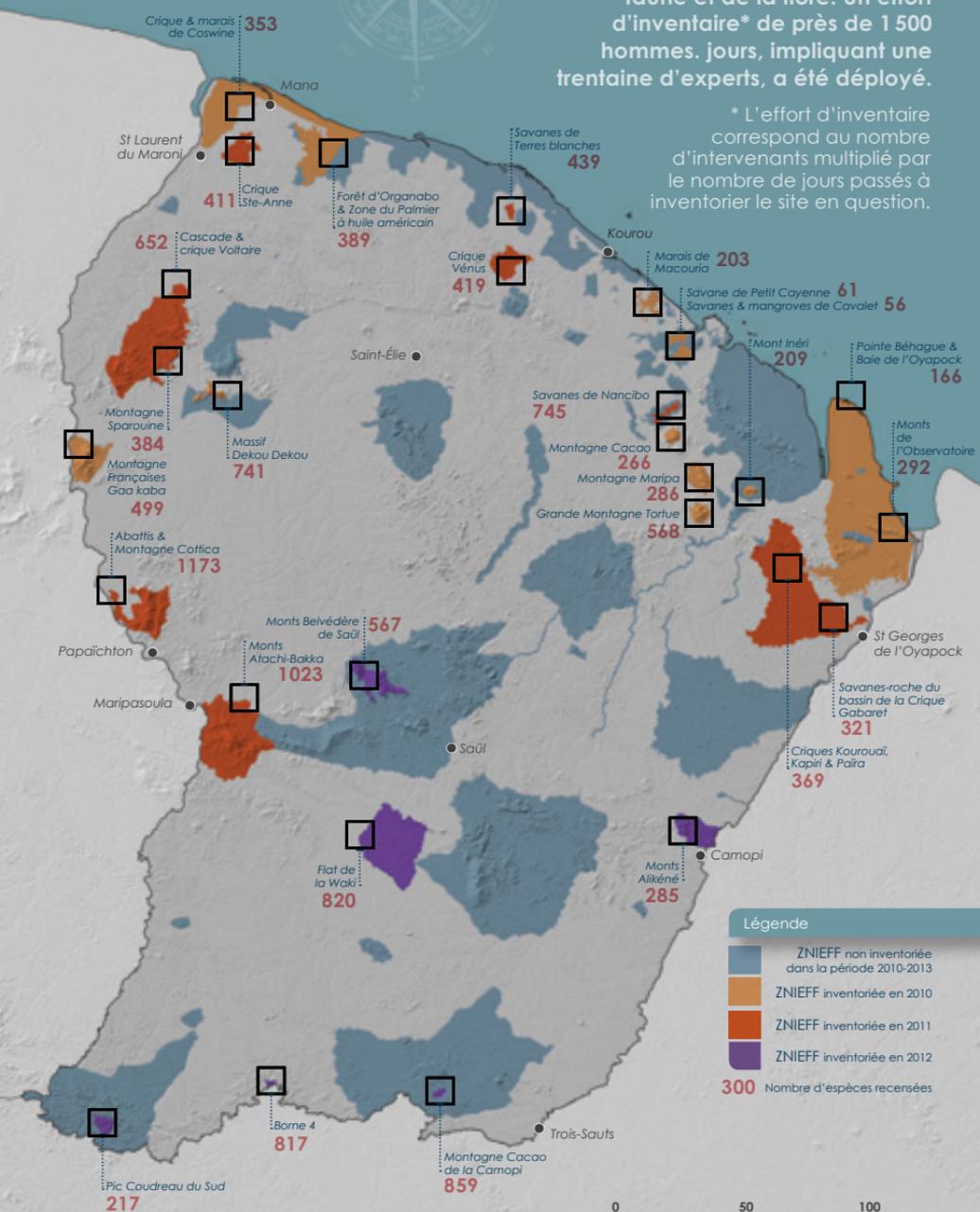


Effort de l'INVENTAIRE

entre 2010 et 2014

A l'occasion de la réactualisation des ZNIEFF, 29 zones ont été spécifiquement prospectées, avec pour objectif de fournir un état des lieux robuste de la faune et de la flore. Un effort d'inventaire* de près de 1 500 hommes-jours, impliquant une trentaine d'experts, a été déployé.

* L'effort d'inventaire correspond au nombre d'intervenants multiplié par le nombre de jours passés à inventorier le site en question.



Légende

- ZNIEFF non inventoriée dans la période 2010-2013
- ZNIEFF inventoriée en 2010
- ZNIEFF inventoriée en 2011
- ZNIEFF inventoriée en 2012

300 Nombre d'espèces recensées

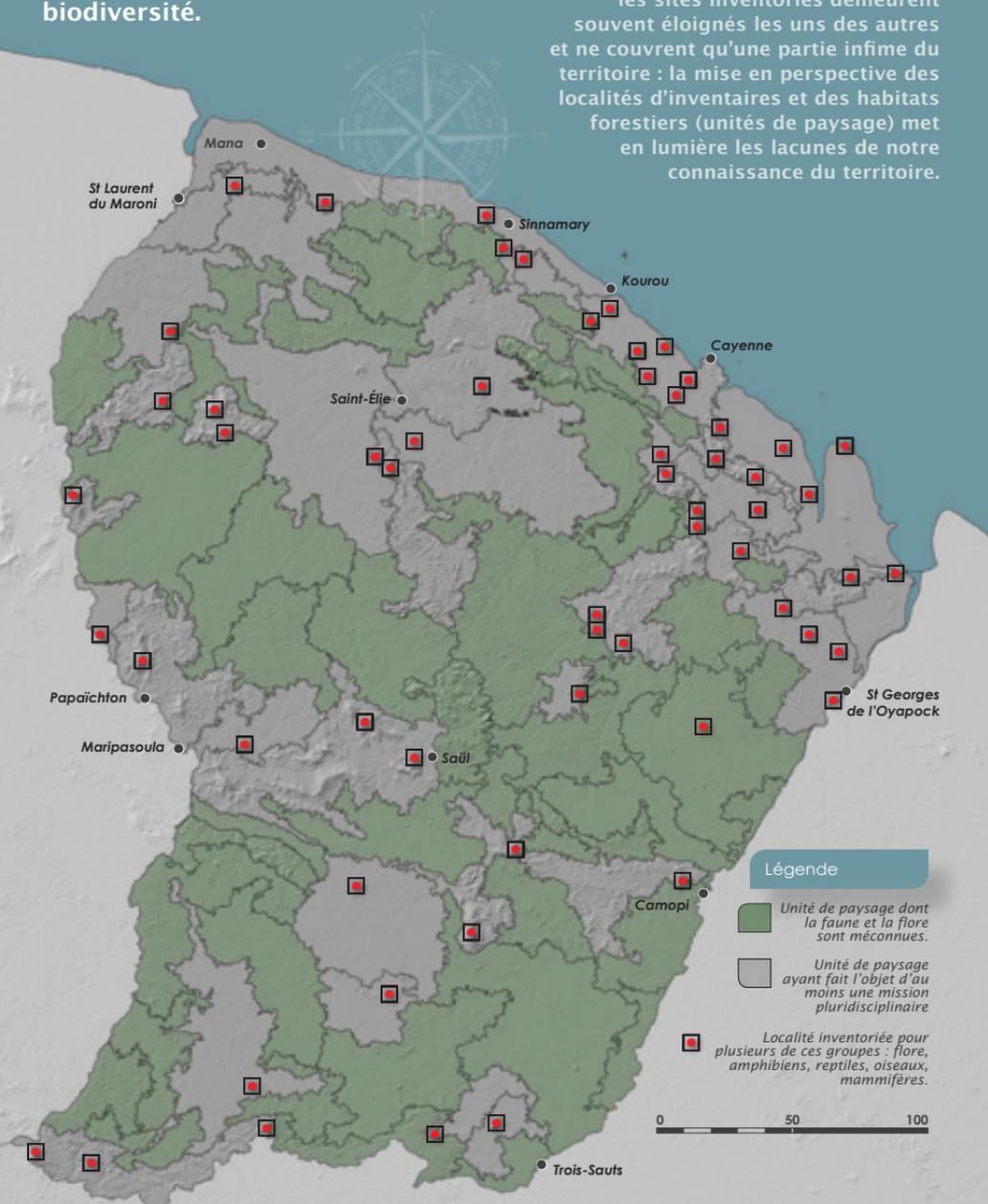




État des CONNAISSANCES

L'inventaire des ZNIEFF a permis une avancée très significative de la connaissance de la répartition de la biodiversité.

Depuis une quinzaine d'années, l'inventaire des ZNIEFF est venu compléter les études menées dans les réserves (réserves naturelles et réserve biologique) et dans le territoire du Parc amazonien de Guyane. Malgré un effort conséquent, les sites inventoriés demeurent souvent éloignés les uns des autres et ne couvrent qu'une partie infime du territoire : la mise en perspective des localités d'inventaires et des habitats forestiers (unités de paysage) met en lumière les lacunes de notre connaissance du territoire.





**Ce livret et l'exposition correspondante
ont été réalisés dans le cadre
de l'actualisation des ZNIEFF de Guyane.**

Conception graphique & textes

Maël Dewynter/Biotope (Septembre 2014).

Relectures

DEAL Guyane : Laure Debeir, Julien Cambou, Arnaud Anselin, Matthieu Villetard, Myriam Virevaire, Marion Poux et Céline Boulay-Matignon.

Fonds de cartes

Source SRTM 90 m/NASA ; Guitet et al. 2013

Crédits photo

Antoine Baglan, Maël Dewynter/Biotope, Frédéric Melki/Biotope, Vincent Ruffray/Biotope, Ludovic Salomon/Biotope, Julien Tranchard/Biotope.

